



VILLE DE VRIGNE AUX BOIS



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ECOLE MATERNELLE JEAN MONNET

RENTREE 2025/2026

Voici les étapes à suivre :

1) Mon enfant est **né en 2022 ou 2023** :

⇒ Je me rends en Mairie entre le **3 mars et le 14 mars 2025 entre 8h15 et 12h** avec :

1 fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la mairie ou disponible à l'accueil de la mairie)

Le livret de famille

Un justificatif de domicile sur la commune de vrigne aux bois

Les pièces d'identité des représentants légaux

2) Lorsque la Mairie me le dit et me remet le certificat d'inscription :

⇒ Je me rends à l'école Maternelle, 2 avenue Voltaire, **le lundi 17 mars de 8h30 à 12h ou le mardi 18 mars de 13h30 à 17h00** avec :

La fiche de renseignements scolaire remise par la Mairie

Le livret de famille

Carnet de santé

Le certificat d'inscription délivré par la Mairie + le cas échéant la dérogation signée pour les enfants extérieurs à la commune.



Pour les enfants nés en 2023, il s'agit d'une préinscription.

L'inscription définitive se fera en fonction des places disponibles.